

Rapport sur la mise en œuvre du premier volet multimodules du cours sur la criminalistique dans le domaine de l'environnement et de la faune



cec.org

Le présent rapport a été rédigé par le Center for Legal and Environmental Studies pour le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE). Le contenu du rapport ne reflète pas nécessairement les vues des gouvernements du Canada, du Mexique ou des États-Unis.

Le présent document peut être reproduit en tout ou en partie sous n'importe quelle forme, sans le consentement préalable du Secrétariat de la CCE, à condition que ce soit à des fins éducatives et non lucratives et que la source soit mentionnée.

Sauf avis contraire, le présent rapport est protégé en vertu d'une licence Paternité – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification de Creative Commons.



Commission de coopération environnementale, 2011

Renseignements sur la publication

Type de publication : *rapport*

Date de publication : *février 2011*

Langue d'origine : *espagnol*

Procédures d'examen et d'assurance de la qualité :

Premier examen par les Parties : du 3 au 31 mars 2010

*QA10.16*

Renseignements supplémentaires :

**Commission de coopération environnementale**

393, rue Saint-Jacques Ouest

Bureau 200

Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9

t 514.350.4300 f 514.350.4372

[info@cec.org](mailto:info@cec.org) / [www.cec.org](http://www.cec.org)



## TABLE DES MATIÈRES

<b>I.</b>	<b>CONTEXTE.....</b>	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>OBJECTIF DU RAPPORT .....</b>	<b>4</b>
<b>III.</b>	<b>MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>4</b>
<b>IV.</b>	<b>PREMIÈRE SÉANCE MULTIMODULES DU COURS SUR LA CRIMINALISTIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE .....</b>	<b>5</b>
	a. PRÉSENTATION DU COURS.....	5
	b. DOCUMENTS ET CONTENU .....	5
	c. DEMANDE DE PARTICIPATION .....	10
	d. DATES DE LA FORMATION.....	10
	e. INSTITUTIONS PARTICIPANTES.....	10
	f. PARTICIPANTS.....	11
	g. ÉVALUATIONS.....	12
	h. RÉTROACTION .....	16
	i. POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATIONS .....	28
<b>V.</b>	<b>RECOMMANDATIONS POUR LES PROCHAINES SÉANCES .....</b>	<b>29</b>
<b>VI.</b>	<b>PROCHAINS COURS DE FORMATION : DÉFIS ET POSSIBILITÉS .....</b>	<b>30</b>
<b>VII.</b>	<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>31</b>
<b>VIII.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>32</b>
	ANNEXE 1. INVITATION À PARTICIPER .....	32
	ANNEXE 2. QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION.....	36
	ANNEXE 3. RÉSULTATS DES ENTREVUES.....	37

## I. CONTEXTE

Lors de la réunion de 2005 du Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, les coprésidents du groupe de travail sur l'application des lois, appelé le Groupe nord-américain d'application des lois sur les espèces sauvages (GNALES) ont convenu de lancer une initiative trisannuelle visant à renforcer les capacités des inspecteurs mexicains de la faune. Le Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la loi – mis sur pied par le Conseil de la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord (CCE) – a proposé la mise en œuvre de cette initiative dans le cadre de ses travaux. La CCE a intégré l'initiative à son Plan stratégique pour 2005-2010 et l'a appuyée dans le cadre de son projet relatif au renforcement de l'application des lois sur les espèces sauvages en Amérique du Nord.

La première étape de l'initiative a consisté en une étude d'analyse et d'évaluation des besoins menée en 2006-2007 dans le but de dresser une liste des besoins, des activités et des sujets à inclure en priorité dans un programme de formation, de manière à ce qu'il couvre une gamme complète de sujets d'intérêt. Par la suite, les coprésidents du GNALES se sont réunis en février 2008 pour déterminer le format du cours, le contenu des modules et la contribution que pourraient apporter le Canada et les États-Unis. Le Mexique a alors fait savoir que le cours pourrait être officiellement reconnu par l'*Instituto Nacional de Ciencias Penales* (Inacipe, Institut mexicain des sciences pénales) et le *Secretaría de la Función Pública* (Secrétariat de la fonction publique).

Les coprésidents du GNALES ont décidé que le cours comporterait huit modules, dont sept offerts en ligne sur le site Web du Profepa. Le dernier module nécessiterait une présence physique et comporterait un examen pratique. Il a également été établi qu'une institution autre que le Profepa s'occuperait de décerner les notes et de communiquer les résultats d'évaluation. Dans le cadre de ce processus, la CCE a convenu de trouver un consultant qui pourrait participer à l'élaboration du volet pédagogique de la méthodologie du cours, des outils et de la mise en œuvre du cours. La CCE a arrêté son choix sur le *Centro de Estudios Jurídicos y Ambientales, A.C.* (CEJA, Centre d'études en droit et en environnement).

À l'été 2008, les coprésidents du GNALES avaient étudié et modifié la méthodologie et le plan de mise en œuvre du cours. En juin 2008, les coprésidents se sont réunis à Veracruz, au Mexique, l'objectif étant de finaliser la planification au plus tard en septembre 2008. Le Secrétariat de la fonction publique du Mexique a par la suite reconnu le contenu du cours dans le cadre du programme de formation professionnelle des inspecteurs de la faune (*Servicio Civil de Carrera*), et établi que le cours serait considéré comme une exigence technique du poste d'inspecteur. Le comité technique de l'Inacipe a révisé le contenu du cours et décidé de reconnaître officiellement le cours comme mécanisme de qualification des spécialistes de la criminalistique de la faune. Une fois le cours peaufiné et les modalités achevées, une première cohorte d'étudiants a suivi le cours de novembre 2008 à mars 2009. Le Plan opérationnel de la CCE pour 2009 a donné une occasion de documenter les résultats de cette première expérience.

## II. OBJECTIF DU RAPPORT

Le présent rapport vise à documenter les expériences et les enseignements tirés de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation du cours de formation menant à l'accréditation de spécialistes de la faune, et de déterminer les possibilités et les défis de ce cours et de toute autre activité de formation visant à améliorer les capacités des Parties.

## III. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée comportait les volets suivants

- Analyser les évaluations du cours faites par les participants;
- Analyser les notes obtenues par les participants à chaque module;
- Documenter les observations du Bureau général de la faune du Profepa et de l'Institut national des sciences pénales.

## IV. PREMIÈRE SÉANCE MULTIMODULES DU COURS SUR LA CRIMINALISTIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE

### a. PRÉSENTATION DU COURS

Le volet pédagogique du cours incluait les éléments suivants :

- 1) Établissement d'une structure adaptée aux besoins et tenant compte des principaux éléments qui étaient ressortis de l'analyse et de l'évaluation des besoins menées en 2007.
- 2) Participation des principaux organismes gouvernementaux qui pourraient reconnaître officiellement le cours.
- 3) Mise sur pied d'un groupe d'experts pouvant aider les participants à régler des problèmes d'ordre pratique.
- 4) Détermination de la méthode d'enseignement appropriée.
- 5) Détermination plus ciblée des profils des candidats.

On a opté pour la méthode d'enseignement hybride, c'est-à-dire l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) pour développer les modules d'apprentissage électronique, et d'outils et de matériel ponctuels pour le module en classe. L'enseignement en ligne s'appuyait essentiellement sur des présentations PowerPoint, un logiciel qui permet d'utiliser simultanément des textes, des images, du contenu audio et des graphiques, pour couvrir les différents styles d'apprentissage. Les présentations PowerPoint étaient complétées par des lectures obligatoires et facultatives. Le dernier module s'appuyait sur des activités sur le terrain et la lecture de documents de référence.

Dans le cadre du dernier module, les spécialistes suivants ont fait des exposés :

- Alejandro Ferro Negrete, directeur général adjoint, CEJA
- Francisco Javier Sánchez Molina, spécialiste du droit environnemental et consultant externe pour le CEJA.
- Alejandro Angulo Carrera, spécialiste et analyste des crimes contre l'environnement et délégué du bureau de Bajío du CEJA.
- Gabriel Calvillo Díaz, directeur, avocat, spécialiste des crimes contre l'environnement.

Les critères d'évaluation – éléments fondamentaux du cours — s'appuyaient sur les rapports, les exercices et les tests. L'examen final devait être administré par l'Inacipe.

Chaque critère était évalué comme suit :

- Lecture et exercices, 20 %
- Tests, 20 %
- Travail pratique, 20 %
- Examen final, 40 %

### b. DOCUMENTS ET CONTENU

#### Contenu

Le cours était divisé comme suit :

#### **Module 1–Criminalistique appliquée aux espèces sauvages**

- 1.1. Concepts de criminalistique
- 1.2. But de la criminalistique appliquée aux espèces sauvages
- 1.3. Méthodes d'enquête sur les espèces sauvages
- 1.4. Principes de la criminalistique sur le terrain

#### **Module 2–Techniques et méthodes d'identification d'espèces de faune et de flore sauvages**

- 2.1 Espèces réglementées par le Semarnat
- 2.2 Identification des espèces incluses dans la CITES et la NOM-059-SEMARNAT-2001

- 2.3 Identification des trophées de chasse et des fourrures
- 2.4 Identification des mammifères sauvages
- 2.5 Identification des espèces de flore sauvages
- 2.6 Identification des oiseaux sauvages

### **Module 3–Gestion des espèces sauvages**

- 3.1 Cadre normatif de conservation et de protection des espèces sauvages
- 3.2 Fondement juridique des procédures liées aux espèces sauvages
- 3.3 Origine légale et transport des espèces sauvages
- 3.4 CITES
- 3.5 Possession d’animaux sauvages comme animaux de compagnie et oiseaux de proie
- 3.6 Commerce des espèces sauvages

### **Module 4–Techniques judiciaires d’enquête sur des délits contre les espèces sauvages**

- 4.1 Introduction à l’analyse judiciaire
- 4.2 Zoologie judiciaire
  - 4.2.1 Analyse biologique des éléments de preuve
  - 4.2.2 Analyse non biologique des éléments de preuve
  - 4.2.3 Analyse d’ADN
- 4.3. Collecte et présentation de preuves
- 4.4. Éléments à prendre en compte lors de l’expédition de la preuve
- 4.5. Analyse des empreintes génétiques
- 4.6. Obligations juridiques pour le dépôt d’accusations

### **Module 5–Utilisation de systèmes d’information géographique lors d’enquêtes sur des délits contre les espèces sauvages**

- 5.1 Concepts de base de cartographie
- 5.2 Utilité du GPS
- 5.3 Méthodes d’enquête sur des délits contre les espèces sauvages
- 5.4 Collecte et traitement de l’information géographique dans le cadre d’enquêtes criminelles
- 5.5 Introduction à ArcView 3.x

### **Module 6–Travail de criminalistique, preuve et admission de la preuve administrative et criminelle relativement aux espèces sauvages**

- 6.1 Théorie et pratique de la criminalistique comme moyen de trouver des sources de preuve
- 6.2 Admission de la preuve administrative et criminelle comme fondement des activités théoriques et pratiques de la criminalistique
- 6.3 Distinction entre la source de la preuve, les moyens de la preuve et la preuve
- 6.4 Évaluation de la preuve
- 6.5 Examen de la jurisprudence et des théories pertinentes

### **Module 7–Préparation d’un rapport d’expert sur des crimes contre les espèces sauvages**

- 7.1 Enquête sur le terrain
- 7.2 Enquête administrative
- 7.3 Structure du rapport d’expert
- 7.4 Examen de théories jurisprudentielles sur la valeur probante du rapport d’expert
- 7.5 Rédaction du rapport d’expert

### **Module 8–Enquête sur le terrain à la suite de crimes contre les espèces sauvages**

- 8.1 Planifier une inspection des espèces sauvages
- 8.2 Collecte d’information sur le terrain
- 8.3 Analyse et évaluation de la preuve et de l’information
- 8.4 Éléments du rapport d’expert

## Documents

Les documents ont été préparés exclusivement pour faciliter le développement des thèmes et sous-thèmes désignés et comprenaient des présentations PowerPoint, des articles, des graphiques, des tableaux et des schémas, ainsi que de l'information accessible en ligne, comme des articles de revue, des extraits de livres, des vidéos, etc. Ces documents sont décrits dans le tableau ci-après (Tableau 1) :

**Tableau 1. Documents et activités d'apprentissage, par module**

Module	Documents	Activités d'apprentissage
<p><b>M1. Criminalistique appliquée aux espèces sauvages</b></p> <p>Professeur : Alejandro Angulo Carrera</p>	<p><b>Documents préparés par le professeur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations PowerPoint sur les sujets suivants :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Concepts de criminalistique</li> <li>1.2. But de la criminalistique environnementale</li> <li>1.3. Méthodes d'enquête sur les espèces sauvages</li> <li>1.4. Principes de la criminalistique sur le terrain</li> </ol> </li> <li>- Arrivée sur une scène de crime. Intervention initiale et intégration du rapport de criminalistique.</li> <li>- Liste des contrevenants.</li> </ul> <p><b>Lectures complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Application de la criminalistique au Mexique. <i>Universidad del Distrito Federal</i> &lt;Criminalistica.com.mx&gt; et &lt;Criminalistic.org&gt; – “<i>Criminalística de México</i>” page (17 janvier 2008).</li> <li>- R. Bar, Aníbal, <i>Investigación científica e investigación criminalística</i>. &lt;Criminalistica.com.mx&gt; et &lt;Criminalistic.org&gt; – “<i>Criminalística de México</i>” page (2 mars 2007).</li> </ul>	<p>Les étudiants devaient élaborer un profil criminel et rédiger un résumé des lectures.</p>
<p><b>M2. Techniques et méthodes d'identification d'espèces de faune et de flore sauvages</b></p> <p>Professeur : Antero Carmona Omaña</p>	<p><b>Documents préparés par le professeur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations PowerPoint sur les sujets suivants :               <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Espèces réglementées par le Semarnat</li> <li>2.2. Identification des espèces incluses dans la CITES et la NOM-059-SEMARNAT-2001</li> <li>2.3. Identification des fourrures et des trophées de chasse</li> <li>2.4. Identification des mammifères sauvages</li> <li>2.5. Identification des espèces de fleurs sauvages</li> <li>2.6. Identification des oiseaux sauvages</li> </ol> </li> </ul> <p><b>Lectures complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement Canada et Collège de Baie-Comeau. Guide d'identification de la CITES -Oiseaux (<i>Guía de identificación de CITES-Aves</i>).</li> <li>- Environnement Canada et Collège de Baie-Comeau. Guide d'identification de la CITES -Cocodriles (<i>Guía de identificación de CITES-Cocodrilos</i>).</li> <li>- Environnement Canada et Collège de Baie-Comeau. Guide d'identification de la CITES –Trophées de chasse (<i>Guía de identificación de CITES-Trofeos de caza</i>).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous-thème 2.1 : Répondre à un questionnaire sur les espèces réglementées par le Semarnat et résumer la présentation PowerPoint.</li> <li>- Sous-thème 2.2 : Répondre à un questionnaire sur l'identification des espèces incluses dans la CITES et la NOM-059- SEMARNAT -2001, et résumer la présentation PowerPoint.</li> <li>- Sous-thème 2.3 : Exercice sur l'identification des fourrures et des trophées de chasse.</li> <li>- Sous-thème 2.4 : Exercice sur l'identification des mammifères.</li> <li>- Sous-thème 2.5 : Exercice sur l'identification de spécimens de flore.</li> <li>- Sous-thème 2.6 : Exercice sur l'identification des oiseaux.</li> </ul>

Module	Documents	Activités d'apprentissage
<p><b>M3. Gestion des espèces sauvages</b></p> <p><i>Professeur : Antero Carmona Omaña</i></p>	<p><b>Documents préparés par le professeur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations PowerPoint sur les sujets suivants :               <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Cadre normatif pour la conservation et la protection des espèces sauvages</li> <li>3.2. Fondement juridique des procédures liées aux espèces sauvages</li> <li>3.3. Origine légale et transport des espèces sauvages</li> <li>3.4. Convention CITES</li> <li>3.5. Possession d'animaux sauvages comme animaux de compagnie et oiseaux de proie</li> <li>3.6. Commerce des espèces sauvages</li> </ol> </li> </ul> <p><b>Lectures complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Angulo Carrera, Alejandro. <i>La nueva visión de la Procuración de Justicia ambiental en vida silvestre.</i></li> </ul>	<p>Les participants devaient rédiger un résumé du chapitre X de la <i>Loi générale sur la faune sauvage.</i></p>
<p><b>M4 Techniques judiciaires d'enquête sur des délits contre les espèces sauvages</b></p> <p><i>Professeurs : D<sup>r</sup> Héctor Zepeda López Leandro David Soriano García</i></p>	<p><b>Documents préparés par le professeur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations PowerPoint sur les sujets suivants :               <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1. Introduction à l'analyse judiciaire</li> <li>4.2. Zoologie judiciaire</li> <li>4.3. Collecte et présentation de preuves</li> <li>4.4. Éléments à prendre en compte lors de l'expédition de la preuve</li> <li>4.5. Analyse des empreintes génétiques</li> <li>4.6. Obligations juridiques pour le dépôt d'accusations</li> </ol> </li> </ul> <p><b>Lectures complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Work, Thierry M., <i>Manual de necropsia de aves marinas para biólogos en refugios o áreas remotas.</i> US Geological Survey, National Wildlife Health Center, Hawaii Field Station. 2000.</li> <li>- Work, Thierry M., <i>Manual de necropsia de tortugas marinas para biólogos en refugios o áreas remotas.</i> US Geological Survey, National Wildlife Health Center, Hawaii Field Station. 2000.</li> </ul> <p><b>Document complémentaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidéo sur le déroulement d'une autopsie. Janvier 1999.</li> </ul>	<p>Les étudiants devaient résumer une autopsie (présentée dans un document vidéo); faire un compte rendu des présentations PowerPoint et des lectures complémentaires, rédaction d'un document qui décrit la façon de conserver et de gérer les échantillons prélevés lors d'une autopsie en laboratoire.</p>
<p><b>M5. Utilisation de systèmes d'information géographique lors d'enquêtes sur des délits contre les espèces sauvages</b></p> <p><i>Professeur : Miguel Martínez Tapia</i></p>	<p><b>Documents préparés par le professeur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations PowerPoint sur les sujets suivants :               <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1. Concepts de base de la cartographie</li> <li>5.2. Utilité du GPS</li> <li>5.3. Méthodes d'enquête sur des délits contre les espèces sauvages</li> <li>5.4. Collecte et traitement de l'information géographique dans le cadre d'enquêtes criminelles</li> <li>5.5. Introduction à ArcView 3.x.</li> </ol> </li> </ul> <p>- Présentation complémentaire exposée à l'aide d'exemples pour le développement des sous-thèmes</p>	<p>Les participants devaient rédiger un résumé des lectures complémentaires.</p>



Module	Documents	Activités d'apprentissage
	<p><b>Lectures complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carrión M., Fernando, <i>La geografía del delito. Ciudad Segura</i>, Programa Estudios de la Ciudad, Flacso-Ecuador, 2007.</li> <li>- Hernando Sanz, Felipe, <i>Eclecticismo y diversidad en la geografía del crimen y la delincuencia en el cambio de siglo</i>, Universidad Complutense de Madrid, 2006.</li> <li>- Contreras Carvajal, Claudio, <i>Sistemas de Información Geográfica y el control de delitos en el espacio: el caso de la comuna de Santiago</i>.</li> </ul>	
<p><b>M6. Travail de criminalistique, preuve et admission de la preuve administrative et criminelle relativement aux espèces sauvages</b></p> <p><i>Professeur : Gabriel Calvillo Díaz</i></p>	<p><b>Documents préparés par le professeur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations PowerPoint sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>6.1. Théorie et pratique de la criminalistique comme moyen de trouver des sources de preuve</li> <li>6.2. Admission de la preuve administrative et criminelle comme fondement des activités théoriques et pratiques de la criminalistique</li> <li>6.3. Distinction entre la source de la preuve, les moyens de la preuve et la preuve</li> <li>6.4. Évaluation de la preuve</li> <li>6.5. Examen de la jurisprudence et des théories</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Lectures complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Article 192 de la loi d'<i>Amparo</i>.</li> <li>- Chapitre IX « Valeur légale de la preuve », dans le sixième chapitre du <i>Título Sexto del Código Federal de Procedimientos Penales</i> (Code fédéral de procédures pénales).</li> <li>- Chapitre IX « Évaluation de la preuve », dans le cinquième chapitre du <i>Título Quinto del Código Federal de Procedimientos Civiles</i> (Code fédéral de procédures civiles).</li> </ul>	<p>Les participants devaient établir des associations entre des éléments présentés sous forme de colonne et rédiger un résumé des lectures complémentaires.</p>
<p><b>M7. Préparation du rapport d'expert en criminalistique appliquée aux espèces sauvages</b></p> <p><i>Professeurs : Gabriel Calvillo Díaz, LL.M. Alejandro Angulo Carrera</i></p>	<p><b>Documents préparés par le professeur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations PowerPoint sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>7.1. Enquête sur le terrain</li> <li>7.2. Enquête administrative</li> <li>7.3. Structure du rapport d'expert</li> <li>7.4. Examen de théories jurisprudentielles sur la valeur probante du rapport d'expert</li> <li>7.5. Rédaction du rapport d'expert</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Lectures complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Tesis y jurisprudencia: Análisis de la prueba pericial.</i></li> <li>- <i>Tesis y jurisprudencia: Dictámenes periciales dogmáticos. Carecen de valor probatorio.</i></li> <li>- <i>Tesis y jurisprudencia: Prueba pericial.</i> Interprétation de l'article 324 du <i>Código Federal de Procedimientos Penales</i> (Code fédéral de procédures pénales).</li> </ul>	<p>Les participants devaient faire des exercices (établir des associations entre des éléments présentés sous forme de colonne) et rédiger un résumé de lectures.</p>

### c. DEMANDE DE PARTICIPATION

Le 1<sup>er</sup> avril 2008, on a envoyé aux responsables du Profepa une invitation à participer aux séances de formation. Le document décrivait l'objectif de la formation, établissait le profil recherché des participants et donnait des détails sur le déroulement des huit modules (Annexe 1).

### d. DATES DE LA FORMATION

Le cours a commencé en novembre 2008 et pris fin en mars 2009. Il comportait 128 heures de cours réparties en huit modules.

### e. INSTITUTIONS PARTICIPANTES

#### Agences et organisations mexicaines :

Plusieurs agences gouvernementales et organisations privées du Mexique ont participé à la mise en œuvre et à l'évaluation du cours :



**Inacipe.** L'Institut national des sciences pénales du Mexique fait la promotion de la formation des fonctionnaires du bureau du procureur général fédéral et les tribunaux et bureaux des procureurs fédéraux d'État. C'est également un prestigieux établissement d'études supérieures. Il comprend un centre de recherche scientifique de renom dans le domaine des sciences pénales et une maison d'édition réputée au Mexique et ailleurs au sein de la communauté hispanophone.



**Profepa.** Le *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Bureau du procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement) est l'institution chargée de la conformité et de l'application environnementales afin d'accroître le développement durable au pays. Les compétences du Profepa comprennent notamment la surveillance de la conformité aux dispositions légales, la sauvegarde des intérêts de la population dans le domaine de l'environnement, la contribution au respect de la législation environnementale, et la sanction à l'égard des particuliers et des entreprises qui violent les lois et règlements en matière d'environnement.



**CEJA.** Le Centre d'études juridiques et environnementales est chargé de faire la promotion du développement économique et social durable au Mexique en sensibilisant davantage la population et en améliorant la participation des citoyens à la gestion environnementale. Le CEJA encourage la société à établir un équilibre entre le développement et la conservation des ressources naturelles et de l'environnement.



La mission du *Secretaría de la Función Pública* (**SFP**, Secrétariat de la fonction publique) est de chercher à consolider un gouvernement transparent, honnête et efficace. La vision que s'est fixée l'organisme pour 2020 est fondée sur la confiance et la participation du public, et il accorde la priorité à l'établissement de structures gouvernementales professionnelles, rentables et efficaces.



L'Instituto Politécnico Nacional (IPN, Institut polytechnique national) est un établissement d'enseignement novateur et polyvalent, reconnu comme chef de file dans le domaine de la formation technique publique au Mexique, disposant de services juridiques et de ses propres biens. En tant qu'institution autonome, l'IPN produit, diffuse et transfère des connaissances de grande qualité, grâce à des processus de gestion transparents et efficaces, jouissant d'une grande reconnaissance sociale pour ses contributions au développement national, et à une position stratégique tant au Mexique qu'à l'échelle internationale en ce qui a trait à la production et à la diffusion de connaissances.

### Organismes étrangers/internationaux

Le Fish and Wildlife Service, par l'intermédiaire de son Office of Law Enforcement, de même que la Direction générale de l'application de la loi d'Environnement Canada ont participé au projet.

La Commission de coopération environnementale a également apporté une contribution au projet, dans le cadre de son programme d'application et d'observation des lois de l'environnement.

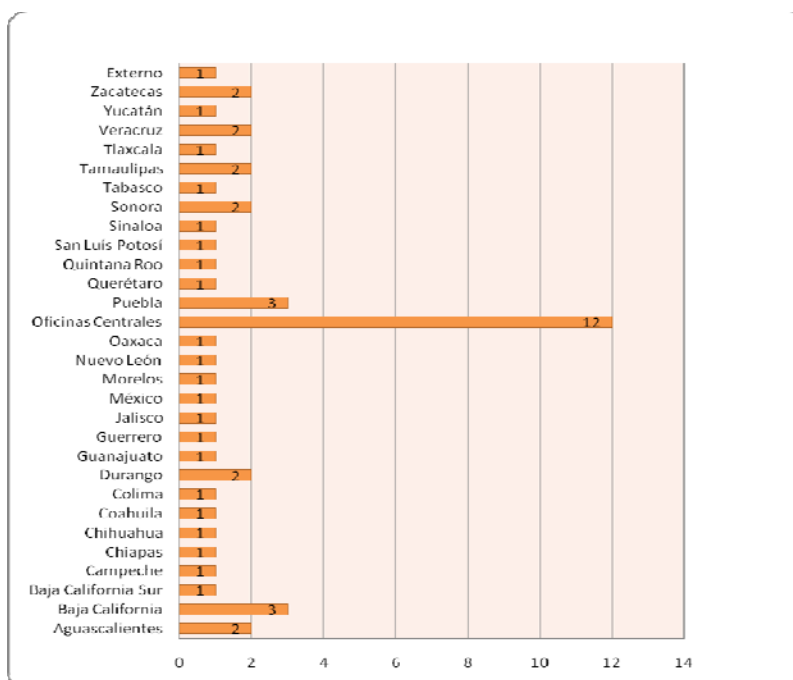


## f. PARTICIPANTS

### Étudiants inscrits

En tout, 51 participants ont répondu à l'invitation à participer; ces personnes provenaient de l'administration centrale du Profepa et des bureaux de l'organisme dans tous les États (Figure 1) :

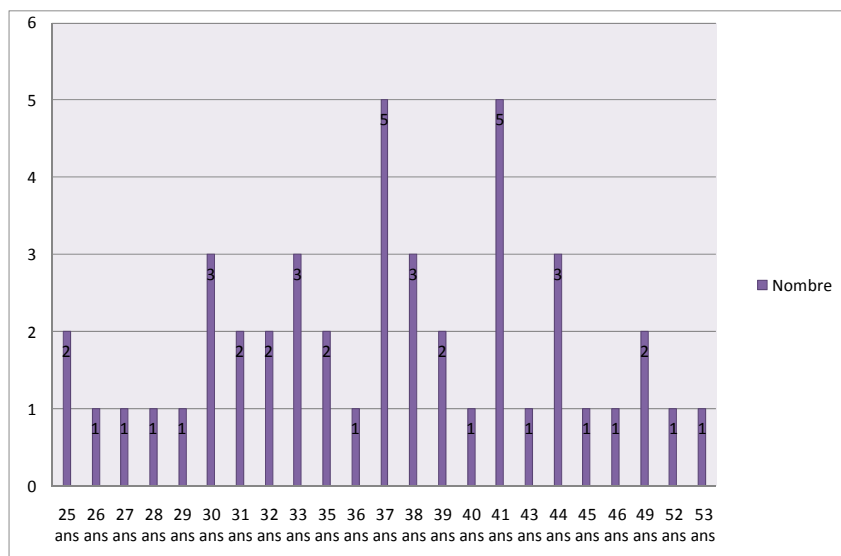
Figure 1. Répartition des personnes inscrites, par bureau du Profepa



### Caractéristiques des participants

Sur les 51 personnes inscrites, 45 (soit 88 % du groupe initial) ont terminé le cours. De ce nombre, 17 étaient des femmes et 28, des hommes. L'âge moyen des participants était de 37 ans, la fourchette variant de 25 à 53 ans (Figure 2).

Figure 2. Répartition des participants selon l'âge



### g. ÉVALUATIONS

Les participants à la formation étaient évalués en fonction des critères suivants :

- Lecture et exercices, 20 %
- Tests, 20 %
- Travail pratique, 20 %
- Examen final, 40 %

Lectures et exercices : Des lectures, obligatoires et facultatives, faisaient partie intégrante de chaque module et de chaque leçon. Les exercices servaient de complément aux lectures.

Tests : Un test était prévu à la fin de chaque module pour évaluer les connaissances acquises.

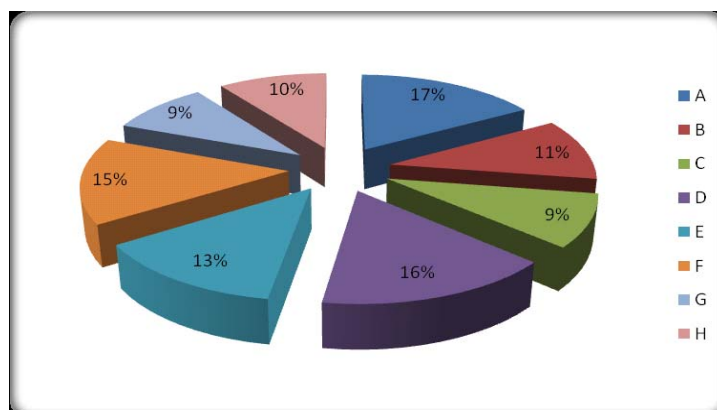
Travail pratique (rapport) : Les participants devaient rédiger un rapport en se servant de l'information, des méthodes, des techniques et des connaissances générales utilisées dans le cadre de la formation.

Examen final : L'examen final obligatoire se déroulait dans les locaux de l'Inacipe à Mexico et comportait 120 questions à choix multiples. Les questions étaient réparties comme suit, en fonction des sujets (Tableau 2 et Figure 3) :

**Tableau 2. Nombre de questions de l'examen final par sujet de formation**

MODULE		QUESTIONS
A	Criminalistique appliquée aux espèces sauvages	20
B	Techniques et méthodes d'identification d'espèces de flore et de faune sauvages	13
C	Gestion des espèces sauvages	11
D	Techniques judiciaires d'enquête sur des délits contre les espèces sauvages	19
E	Utilisation de systèmes d'information géographique lors d'enquêtes sur des délits contre les espèces sauvages	16
F	Travail d'expert, preuve et admission de la preuve administrative et pénale relativement aux espèces sauvages	18
G	Préparation du rapport d'expert sur la criminalistique appliquée aux espèces sauvages	11
H	Enquête sur le terrain à la suite de délits contre les espèces sauvages	12
<b>TOTAL</b>		<b>120</b>

**Figure 3. Examen final - Répartition des sujets**



### Résultats obtenus

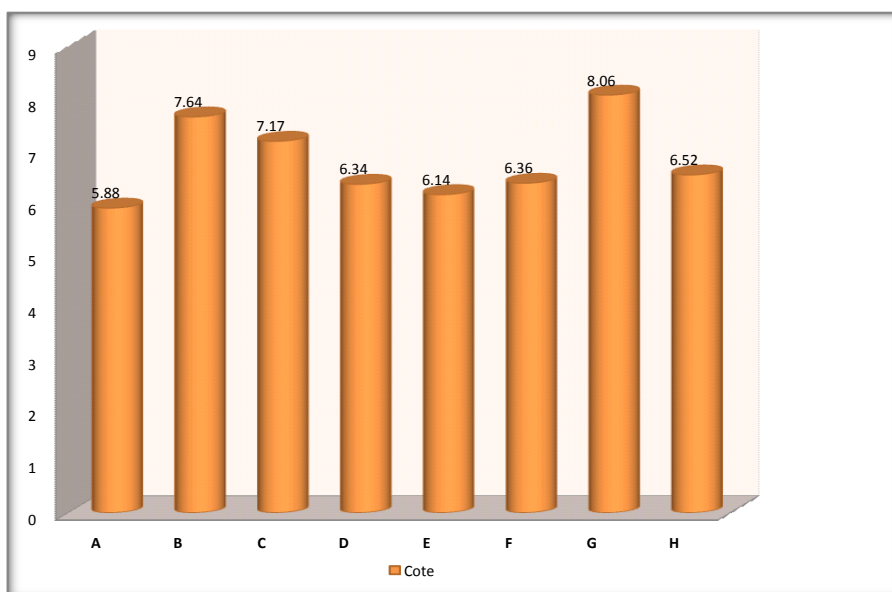
À l'examen final, les participants ont obtenu une cote moyenne de 7,95 (sur un maximum de 10).

Le tableau 3 ci-après fournit le résultat moyen obtenu pour chacun des modules et la distribution des scores moyens par module est illustrée aux figures 4 et 5.

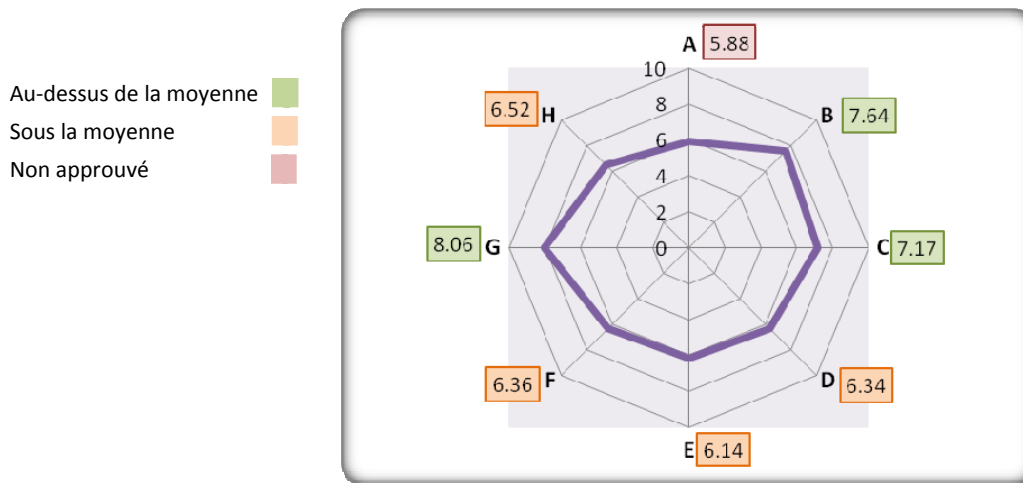
**Tableau 3. Moyenne par module, examen final**

MODULE		MOYENNE
<b>A</b>	Criminalistique appliquée aux espèces sauvages	5,88
<b>B</b>	Techniques et méthodes d'identification d'espèces de flore et de faune sauvages	7,64
<b>C</b>	Gestion des espèces sauvages	7,17
<b>D</b>	Techniques judiciaires d'enquête sur des délits contre les espèces sauvages	6,34
<b>E</b>	Utilisation de systèmes d'information géographique lors d'enquêtes sur des délits contre les espèces sauvages	6,14
<b>F</b>	Travail d'expert, preuve et admission de la preuve administrative et pénale relativement aux espèces sauvages	6,36
<b>G</b>	Préparation du rapport d'expert sur la criminalistique appliquée aux espèces sauvages	8,06
<b>H</b>	Enquête sur le terrain à la suite de délits contre les espèces sauvages	6,52

**Figure 4. Cote moyenne par module, examen final**



**Figure 5. Distribution des moyennes en fonction de la médiane**



[Nota : Les modules 1 à 8 sont identifiés par les lettres A à H dans ces figures.]

Les résultats obtenus par les participants pour chaque point d'évaluation sont compilés dans le tableau ci-après (Tableau 4) :

**Tableau 4. Résultat moyen obtenu par chaque participant à chacun des éléments de l'évaluation**

Participants	Évaluation finale/ Inacipe	Exercices et lectures	Rapport	Évaluation partielle	Évaluation finale
S1	5,4	9,5	10	9,6	8,0
S2	6,9	7,8	10	7,4	7,8
S3	6,9	9,0	10	9,6	8,5
S4	6,1	0,7	10	1,7	4,9
S5	7,8	8,6	10	8,3	8,5
S6	6,3	8,4	10	9,9	8,2
S7	8,8	9,2	10	9,7	9,3
S8	6,9	7,0	10	7,0	7,6
S9	6,3	7,8	10	9,1	7,9
S10	5,8	9,2	10	8,7	7,9
S11	8,1	9,9	10	10,0	9,2
S12	4,8	8,8	10	9,0	7,5
S13	7,3	7,9	10	9,7	8,4
S14	7,8	9,6	10	9,9	9,0
S15	6,1	9,2	10	8,0	7,9
S16	6,3	9,6	10	9,1	8,3
S17	7	9,8	10	10,0	8,8
S18	5,6	7,5	10	8,9	7,5
S19	7,4	9,3	10	9,6	8,7
S20	5,1	9,4	10	8,3	7,6
S21	6,7	8,9	10	7,9	8,0

Participants	Évaluation finale/ Inacipe	Exercices et lectures	Rapport	Évaluation partielle	Évaluation finale
S22	6,8	9,0	10	8,0	8,1
S23	6,6	9,8	10	7,9	8,2
S24	4,5	8,0	10	8,1	7,0
S25	6,9	9,7	10	9,9	8,7
S26	6,8	7,8	10	9,3	8,1
S27	6,3	10	10	9,6	8,4
S28	7,3	9,6	10	8,9	8,6
S29	6,3	9,8	10	8,9	8,2
S30	6,7	9,5	10	8,6	8,3
S31	6,5	9,6	10	9,7	8,5
S32	6,5	8,9	10	9,0	8,2
S33	7	9,6	10	9,1	8,5
S34	6,8	8,9	10	8,4	8,2
S35	6	3,2	10	2,9	5,6
S36	5,6	9,1	10	8,6	7,8
S37	8,3	8,8	10	9,1	8,9
S38	7,6	8,6	10	9,0	8,6
S39	7	2,6	10	5,0	6,3
S40	-	9,1	10	9,0	5,6
S41	5,2	1,7	10	3,9	5,2
S42	6,6	8,4	10	9,7	8,3
S43	7,6	9,0	10	9,1	8,7
S44	6,8	9,7	10	10,0	8,7
S45	7,6	9,9	10	10,0	9,0

## h. RÉTROACTION

Il est important que les programmes d'enseignement soient évalués par l'équipe responsable de leur mise en œuvre et surtout par les étudiants. Les questionnaires distribués à la fin de chaque module visaient à obtenir les commentaires des participants sur les divers aspects de la formation. Les questions portaient notamment sur les attentes des participants par rapport au contenu du cours et au temps alloué à chaque module, et sur leur appréciation durendement de l'enseignant (Voir le questionnaire d'évaluation à l'Annexe 2).



## ÉVALUATION GÉNÉRALE DES MODULES PAR LES PARTICIPANTS

Résultats des évaluations générales :

Le Module 1	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. M'a permis de mieux comprendre et d'analyser la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	18	8			
2. M'a fourni suffisamment d'outils pour me permettre de travailler dans ce domaine.	16	10			
3. M'a aidé à exprimer mes préoccupations et à communiquer mes idées.	12	12	2		
4. A éveillé chez moi un intérêt et une volonté de me consacrer, personnellement et professionnellement, à la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	19	7			
5. A répondu à mes attentes sur le plan du contenu et du temps alloué à la matière.	11	12	3		

### Autres observations des participants au sujet du Module 1 :

1. Dans l'ensemble, le contenu était très intéressant. Nous ne connaissons pas l'animateur. Il serait bien de présenter le cours de manière plus interactive, de tirer avantage de la technologie. Je crois que, à l'avenir, il serait bon d'offrir un cours par région pour que les inspecteurs puissent préparer des rapports d'inspection plus professionnels et plus détaillés en ce qui concerne le lieu où les événements se sont produits, avec illustration cartographique à l'appui, de manière à ce qu'on puisse démontrer les incidents qui surviennent à un endroit donné et les décrire de manière exacte dans le rapport d'inspection. Cela nécessite une brève formation en géodésie et en topographie. Sans devenir des spécialistes du domaine, on pourrait améliorer la façon dont on représente les lieux où les incidents se produisent dans les rapports d'inspection. À l'heure actuelle, il n'y a pas de critères uniformes, ni même un guide de procédures sur la façon de dessiner un croquis ou une carte. C'est vraiment dommage de ne pas pouvoir utiliser une partie de son travail parce qu'on ne sait pas comment ou qu'on ne peut pas illustrer les mesures prises ou les dommages causés aux écosystèmes—c'est quelque chose qui est très important si on veut faire un meilleur suivi des procédures administratives, surtout celles qui se rapportent aux impacts environnementaux et aux zones fédérales.
2. Il aurait fallu un peu plus de temps.
3. Il faut plus de temps pour faire les lectures et les exercices.
4. Le sujet me semble très complexe pour le temps qui y a été consacré et les documents qu'on nous a remis.
5. Il devrait y avoir une plus grande interaction avec l'instructeur. On pourrait organiser des vidéoconférences.
6. Le haut niveau du cours est acceptable.
7. Il faudrait mieux expliquer les exercices. Certains sont impossibles à comprendre.
8. Les documents et la méthode utilisée sont très utiles.
9. Les outils d'apprentissage sont très bien faits, très clairs et faciles à comprendre. On pourrait par contre améliorer les lectures. Les documents sont très intéressants, mais quelque peu difficiles à lire en raison de la qualité des copies.
10. Les documents PDF intitulés « Criminalística en México » et « Investigación científica » étaient illisibles par endroits. La mise en page des fichiers Excel ne permet pas d'inscrire une réponse.
11. L'information est intéressante. Par contre, il faudrait expliquer les exercices plus clairement et choisir des documents plus lisibles et plus faciles à comprendre.

Le Module 2	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. M'a permis de mieux comprendre et d'analyser les techniques et méthodes d'identification d'espèces de flore et de faune sauvages.	23	6			
2. M'a fourni suffisamment d'outils pour me permettre de travailler dans ce domaine.	22	7			
3. M'a aidé à exprimer mes préoccupations et à communiquer mes idées.	17	6	3	1	
4. A éveillé chez moi un intérêt et une volonté de me consacrer, personnellement et professionnellement, à la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	20	9			
5. A répondu à mes attentes sur le plan du contenu et du temps alloué à la matière.	15	12	2		

### Autres observations des participants au sujet du Module 2 :

1. Je crois que ce module devrait être plus didactique pour qu'on puisse utiliser les lignes directrices sur l'identification. On devrait également parler de l'importance de l'identification exacte des spécimens, des diverses parties et/ou des produits dérivés, et utiliser ces éléments comme outil dans le domaine de la criminalistique environnementale appliquée aux espèces sauvages.
2. À mon avis, on n'a pas alloué suffisamment de temps aux lectures et aux exercices. Il faut lire certains documents plus d'une fois pour bien comprendre et pouvoir faire les exercices.
3. On pourrait fournir des liens vers des sites Internet sur l'identification des espèces.
4. Il faut beaucoup de pratique pour être en mesure d'identifier une grande variété d'animaux et de plantes sauvages.
5. Il faut plus de temps pour faire les exercices.
6. Ajouter du contenu et mettre l'accent sur les divers aspects de l'identification des spécimens, des produits et/ou des sous-produits.
7. Ce cours nous permet de développer une expertise dans le domaine de la criminalistique des espèces sauvages et de l'identification des spécimens d'animaux et de plantes sauvages.
8. Il doit y avoir plus d'interaction entre le professeur et les participants.
9. Ce sujet est très intéressant, on apprend à rédiger un rapport d'expert. Il est important de fournir les éléments nécessaires aux juges et au Bureau du Procureur fédéral.
10. Malheureusement, le contenu du cours est très dense et il y a beaucoup d'information à réviser attentivement et le temps alloué est insuffisant.
11. Le contenu du module est très intéressant et très utile dans le contexte des activités d'inspection du Profepa. Il y avait beaucoup de travaux à faire, mais il faut dire que les sujets abordés étaient très complexes. Il faudrait utiliser des photographies plus claires pour faciliter l'identification.

Le Module 3	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. M'a permis de mieux comprendre et d'analyser la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	11	6	2		
2. M'a fourni suffisamment d'outils pour me permettre de travailler dans ce domaine.	14	3	2		
3. M'a aidé à exprimer mes préoccupations et mes idées.	11	6		1	1
4. A éveillé chez moi un intérêt et une volonté de me consacrer, personnellement et professionnellement, à la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	11	7	1		
5. A répondu à mes attentes sur le plan du contenu et du temps alloué à la matière.	12	5	1	1	

#### Autres observations des participants au sujet du Module 3 :

1. Il faut expliquer pourquoi les responsabilités en matière d'espèces sauvages sont décentralisées dans les États du Nord, de même que les attentes pour les États du Sud.
2. Tous les sujets relatifs à la législation et à la gestion des espèces sauvages ont été traités.
3. Le sujet est très vaste.
4. Lorsque j'ai lu les textes des modules 2 et 3, j'ai réalisé que je ne faisais pas correctement certaines choses; je les ai analysées et j'ai approfondi mes connaissances. Merci.
5. Les sujets traités étaient très généraux, tous les inspecteurs devraient les comprendre parfaitement.
6. Ce cours nous permet de rédiger des rapports d'expert utiles sur la criminalistique appliquée aux espèces sauvages, et d'apprendre des notions de gestion des espèces sauvages.

Le Module 4	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. M'a permis de mieux comprendre et d'analyser la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	17	2			
2. M'a fourni suffisamment d'outils pour me permettre de travailler dans ce domaine.	16	3			
3. M'a aidé à exprimer mes préoccupations et mes idées.	12	4	1		2
4. A éveillé chez moi un intérêt et une volonté de me consacrer, personnellement et professionnellement, à la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	15	3			1
5. A répondu à mes attentes sur le plan du contenu et du temps alloué à la matière.	13	4	1		

#### Autres observations des participants au sujet du Module 4 :

1. L'information est adéquate et de bonne qualité, il faut cependant des activités pratiques pour assimiler les connaissances.
2. Ce module demande de la pratique.
3. Le sujet semblait très intéressant, mais on n'avait pas prévu suffisamment de temps pour analyser les documents de référence.
4. Excellent module.
5. Comme pour les modules précédents, la pratique est un élément fondamental de ce module, les espèces sauvages ne constituant qu'un des nombreux domaines d'activités des inspecteurs.

Le Module 5	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. M'a permis de mieux comprendre et d'analyser la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	15	7	3		
2. M'a fourni suffisamment d'outils pour me permettre de travailler dans ce domaine.	15	6	4		
3. M'a aidé à exprimer mes préoccupations et mes idées.	12	6	2	3	2
4. A éveillé chez moi un intérêt et une volonté de me consacrer, personnellement et professionnellement, à la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	17	4	4		
5. A répondu à mes attentes sur le plan du contenu et du temps alloué à la matière.	14	6	3	2	

### Autres observations des participants au sujet du Module 5 :

- Compte tenu de la complexité du sujet, il aurait été bon que le professeur soit présent pour certains des exercices pratiques.
- Le langage technique utilisé dans la documentation n'est pas clair et le contenu n'a pas été bien rendu par le professeur. Les exercices ne sont pas faciles à comprendre et leur but n'est pas clair. L'examen ne favorise pas l'apprentissage; il contient des erreurs évidentes ou volontaires qui font qu'on a des doutes sur la bonne réponse, du fait que la question n'est pas claire. Le module n'est pas explicite ou ne se prête pas à l'apprentissage en ligne; on n'arrive pas toujours à ouvrir les fichiers, et les explications ne sont pas claires.
- Il faut ajouter un volet pratique où, dans le cadre d'exercices, nous pourrions étudier le géoréférencement et la saisie de données dans un SIG. Cela nous permettrait assurément d'en apprendre plus sur ce genre d'outils et nous faciliterait la préparation des rapports d'expert.
- Malheureusement, au Profepa, nous n'avons pas tous la possibilité de télécharger de l'information sur Internet pour préparer ce genre de rapport cartographique.
- Le contenu du cours est exhaustif. Cependant, il serait bon de prévoir des séances en classe pour favoriser la communication avec l'instructeur.
- Si tout le monde pouvait avoir accès à ArcView 3.x ou à un système d'information géographique utilisé par le Profepa, tous les objectifs seraient atteints.
- Le sujet est très intéressant, mais comme pour les modules précédents, il faut l'approfondir.
- C'est un sujet que je ne connaissais pas et que j'ai trouvé extrêmement intéressant. J'ai appris beaucoup plus que ce que je peux utiliser dans mes tâches quotidiennes.
- Ce module m'a permis de mieux comprendre l'utilisation des systèmes d'information géographique et la façon de les intégrer aux rapports cartographiques.
- Les lectures sont intéressantes, mais très théoriques, pas très pratiques. Les instructions sur la façon de résumer les lectures et de faire les « exercices » ne sont pas claires.
- Je n'ai pas réussi à ouvrir un fichier d'un des exercices; je crois que les explications étaient insuffisantes, compte tenu de la grande complexité du sujet.
- Le contenu est intéressant. Il faudrait cependant donner des exemples pratiques, étant donné que, à moins d'avoir le programme nécessaire, il est très difficile de comprendre le fonctionnement des SIG. Je crois que le module était trop théorique et que les gens qui ne savent pas comment utiliser les SIG n'ont pas appris grand-chose.
- J'aurais aimé des documents sur des questions environnementales.
- Le contenu du module est très utile, et facilitera la préparation de rapports d'experts plus efficaces, avec la localisation spatiale du lieu de l'infraction. Les exercices n'ont pas été clairement expliqués. Les lectures étaient intéressantes, mais quelque peu déroutantes. Il aurait fallu adopter une approche plus pratique pour que nous puissions apprendre à utiliser Arc View, par exemple.

Le Module 6	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. M'a permis de mieux comprendre et d'analyser la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	14	5			
2. M'a fourni suffisamment d'outils pour me permettre de travailler dans ce domaine.	16	2	1		
3. M'a aidé à exprimer mes préoccupations et mes idées.	12	6	1		
4. A éveillé chez moi un intérêt et une volonté de me consacrer, personnellement et professionnellement, à la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	14	4	1		
5. A répondu à mes attentes sur le plan du contenu et du temps alloué à la matière.	16	3			

#### Autres observations des participants au sujet du Module 6 :

1. C'est un sujet trop complexe pour qu'on puisse bien comprendre tous les éléments.
2. Le cours porte sur les principaux éléments de la législation que nous, en tant qu'experts, devons prendre en compte.
3. Ce module était particulièrement complexe, en raison de la terminologie juridique très spécialisée qui est utilisée.
4. Je trouve le langage juridique très complexe, j'ai donc trouvé le cours difficile, surtout pour ce qui est de comprendre les concepts.
5. Je ne connaissais pas du tout la terminologie utilisée dans ce domaine. Le cours était très intéressant, mais j'avais beaucoup de difficulté à comprendre la matière.
6. Très intéressant, même si on n'est pas avocat. La terminologie juridique utilisée dans le cours est également souvent utilisée dans les procédures administratives du Profepa, il est donc important de la connaître pour pouvoir traiter tous les aspects d'une question (techniques et juridiques).

Le Module 7	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. M'a permis de mieux comprendre et d'analyser la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	17	4			
2. M'a fourni suffisamment d'outils pour me permettre de travailler dans ce domaine.	17	4			1
3. M'a aidé à exprimer mes préoccupations et mes idées.	15	5			1
4. A éveillé chez moi un intérêt et une volonté de me consacrer, personnellement ou professionnellement, à la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.	14	7			
5. A répondu à mes attentes sur le plan du contenu et du temps alloué à la matière.	17	3			1

#### Autres observations des participants au sujet du Module 7 :

1. Excellent cours. À mon avis, c'était un des [modules] plus intéressants. Le sujet était concis et clair, la quantité de travaux qu'on nous demandait de faire était raisonnable. Félicitations!!
2. Très bien rédigé et très bien présenté.
3. Je remercie les présentateurs d'avoir abordé cette question, le cours m'a aidé à produire de meilleurs rapports sur des volets de mon travail qui se rapportent aux espèces sauvages ou à l'environnement. Les idées présentées m'ont aidé à mieux comprendre certains éléments et à résoudre adéquatement des problèmes, par le biais d'un rapport d'expert présenté à un juge ou au Bureau du Procureur fédéral.

4. Ce module était très intéressant et très illustratif. Le plus intéressant de tous les modules.
5. Le contenu du module est très intéressant, mais il faut beaucoup de pratique pour la préparation des rapports d'expert.

## ÉVALUATION DU RENDEMENT DES INSTRUCTEURS PAR LES PARTICIPANTS

Les résultats de l'évaluation du travail des instructeurs (professeurs) sont présentés ci-après :

### Module 1

Alejandro Angulo Carrera	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. Possède des connaissances sur le sujet.	23	3			
2. A répondu aux questions et/ou aux doutes soulevés.	14	1	3	1	7
3. M'a aidé à comprendre les sujets du module.	20	6			
4. J'aimerais suivre un autre cours avec cette personne.	20	4			1

### Autres observations des participants au sujet de l'instructeur

1. Je pense qu'il faut plus de contact entre le professeur et les participants, j'ai envoyé mes travaux, mais je n'ai reçu aucune réponse. Il faut clarifier l'exercice n° 1, parce qu'il n'est pas clair et qu'aucune instruction n'est fournie.
2. Les sujets abordés m'ont permis d'acquérir des connaissances que je pourrai appliquer lors des inspections dans le domaine des ressources naturelles. Il faut cependant intégrer la criminalistique environnementale à certains cours de formation destinés au personnel qui participe aux inspections dans le domaine des ressources naturelles. Nous pourrions alors disposer de données plus précises qui faciliteraient les procédures administratives lors de la constitution d'un dossier d'infraction criminelle.
3. Selon moi, les documents préparés ne semblent pas avoir fait l'objet de recherches exhaustives. Même les lectures sont exécrables. Je crois que les documents à lire et les présentations devraient être de grande qualité.
4. J'ai trouvé le module très intéressant, pour une fois, on expliquait la criminalistique en termes concrets et dans le contexte des espèces sauvages. Dans le passé, les experts de la criminalistique ne parlaient pas des espèces sauvages, ou ils nous regardaient comme s'il n'était pas normal de vouloir établir un lien entre les deux domaines d'activité.
5. L'instructeur connaissait sa matière, le cours me sera utile. J'espère que nous aurons à nouveau la possibilité de bénéficier de ses connaissances.
6. Je tiens à féliciter l'instructeur, la qualité des exercices indique qu'il avait fait une très bonne préparation et on comprend bien l'importance du sens de l'observation et de l'esprit de synthèse—non seulement pour la préparation de rapports d'expert, mais aussi de manière générale, au travail et dans notre vie personnelle. L'exercice sur le profil criminel illustre bien les préoccupations et l'intérêt de l'instructeur, et illustre comment nous pouvons obtenir de l'information qui nous aidera à résoudre des problèmes, et à planifier nos interventions professionnelles.
7. L'instructeur était disponible, a participé à la formation en dissipant certains doutes et en répondant aux courriels.

## Module 2

Antero Carmona Omaña	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. Possède des connaissances sur le sujet.	24	4			1
2. A répondu aux questions et/ou aux doutes soulevés.	13	3	1	2	10
3. M'a permis de comprendre les sujets du module.	24	4	1		
4. J'aimerais suivre un autre cours avec cette personne.	25	1	2		1

### Autres observations des participants au sujet de l'instructeur

1. Le module est très bien. Il y a beaucoup de travaux à faire. Je sais que les exercices sont très importants, mais c'est un peu exigeant compte tenu de notre travail au Profepa. Pour ce qui est des directives, elles sont très bien, mais il faut beaucoup de pratique et d'observation. On nous fournit les éléments de base pour le travail d'identification. J'ai beaucoup appris, le cours est très utile.
2. Il faut plus de communication directe.
3. Je crois qu'on aurait pu accorder davantage d'attention à des questions comme l'identification de spécimens mexicains et l'importance des groupes taxonomiques. Il est important de connaître les espèces animales incluses dans la CITES, mais le cours porte sur les espèces sauvages en général et nos activités quotidiennes relativement à la flore et à la faune du Mexique.
4. L'instructeur connaît bien le sujet et possède de l'expérience. J'ai eu la chance de suivre ce cours de grande qualité, j'ai beaucoup appris jusqu'à maintenant. J'espère que ça se poursuivra.
5. Le présentateur commentait les travaux et connaissait très bien la matière.

## Module 3

Antero Carmona Omaña	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. Possède des connaissances sur le sujet.	15	3	1		
2. A répondu aux questions et/ou aux doutes soulevés.	6	2	1	1	9
3. M'a permis de comprendre les sujets du module.	14	3	2		
4. J'aimerais suivre un autre cours avec cette personne.	14	3	1	1	

### Autres observations des participants au sujet de l'instructeur

1. Je pense qu'il aurait fallu structurer le module de manière à passer de questions générales à des sujets plus précis, en s'appuyant sur la CITES. Il est clair que cette convention sert de fondement à l'établissement de cadres législatifs qui collent davantage à la réalité; le cours devrait être adapté au niveau national et ministériel, au Profepa et aux États. Il est important de tenir compte de l'expérience de tous ces paliers, malgré le contexte de décentralisation, et peut-être aussi d'analyser et d'intégrer les éléments efficaces et de cibler ce qui n'a pas fonctionné.

## Module 4

Leandro David Soriano García (Maîtrise en sciences)	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. Possède des connaissances sur le sujet.	17	2			
2. A répondu aux questions et/ou aux doutes soulevés.	10	2			6
3. M'a permis de comprendre les sujets du module.	17	2			
4. J'aimerais suivre un autre cours avec cette personne.	16	2			1

### Autres observations des participants au sujet de l'instructeur

1. Il aurait fallu plus de communication.
2. Je posais des questions aux présentateurs, et ils étaient très attentifs à mes demandes et m'aidaient à dissiper mes doutes.
3. Le présentateur a bien expliqué les sujets.
4. Le module était très intéressant, pratique et complet.

## Module 5

Miguel Martínez Tapia	N <sup>bre</sup> de répondant :				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. Possède des connaissances sur le sujet.	20	5			
2. A répondu aux questions et/ou doutes soulevés.	13	1		1	10
3. M'a permis de comprendre les sujets du module.	16	5	3		1
4. J'aimerais suivre un autre cours avec cette personne.	16	5		2	2

### Autres observations des participants au sujet de l'instructeur

1. Le géographe était très compétent, mais certains problèmes empêchent d'obtenir des explications et d'utiliser efficacement les documents. Je crois que la majorité d'entre nous voulons apprendre et maximiser le peu de temps que nous avons à consacrer au cours.
2. Je préférerais que ce module, qui est plus technique, soit offert avec un enseignant en classe plutôt que selon la formule de l'autoapprentissage.
3. J'aimerais que le sujet soit plus général.
4. Lorsque j'ai demandé de l'aide, l'instructeur a réglé mes problèmes, il était très gentil.
5. Merci de m'avoir aidé à dissiper certains doutes lors de l'exercice sur les rapports cartographiques.
6. Le présentateur connaît très bien la matière, mais il aurait pu interagir davantage avec les inspecteurs pour que nous puissions vraiment bénéficier de ses connaissances.
7. Il connaît très bien les sujets.
8. L'information est intéressante et claire.



## Module 6

Gabriel Calvillo Díaz	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. Possède des connaissances sur le sujet.	18	1			
2. A répondu aux questions et/ou doutes soulevés.	10	1			8
3. M'a permis de comprendre les sujets du module.	15	4			
4. J'aimerais suivre un autre cours avec cette personne.	16	1			2

### Autres observations des participants au sujet de l'instructeur

1. Ce module m'a été très utile parce qu'il m'a aidé à comprendre une partie de mon travail d'inspecteur auprès des tribunaux et du Bureau du Procureur fédéral.
2. La matière juridique est très intéressante, mais pour nous qui ne sommes pas juristes, la terminologie est complexe.

## Module 7

Alejandro Angulo Carrera, Gabriel Calvillo Díaz	N <sup>bre</sup> de répondants				
	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. Possèdent des connaissances sur le sujet.	18	1			1
2. Ont répondu aux questions et/ou aux doutes soulevés.	11	1			8
3. M'ont permis de comprendre les sujets du module.	16	4			
4. J'aimerais suivre un autre cours avec ces personnes.	15	4			1

### Autres observations au sujet du rendement de l'instructeur

1. Excellent cours. Je crois que ce module était le plus intéressant. L'information était claire et concise, il n'y avait pas trop de travaux à faire.
2. Très bien rédigé, très bien présenté.
3. Ce module était très intéressant et illustratif.
4. L'information fournie est très intéressante, mais il faut beaucoup de pratique pour préparer des rapports d'expert.

## OBSERVATIONS DES INSTITUTIONS

Pour obtenir les observations des représentants des institutions qui ont participé au cours, nous avons interviewé Javier Enrique Sosa Escalante, directeur général de l'inspection des espèces sauvages, des ressources marines et des écosystèmes côtiers (*Director General de Inspección y Vigilancia de Vida Silvestre, Recursos Marinos y Ecosistemas Costeros*) au Profepa, ainsi que Gabriela A. Rosales, directrice de la formation à l'Inacipe.

Chaque entrevue comportait cinq questions visant à recueillir leurs observations et leurs impressions à propos du cours (Annexe 3).

Les réponses aux questions ont été analysées et classées soit dans la catégorie « pédagogique », soit dans la catégorie « institutionnelle ».

Les résultats des deux entrevues sont résumés dans le tableau suivant :

CATÉGORIE	INDICATEUR	RÉSULTATS
Pédagogique	Impressions générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il faut continuer d'offrir ce cours, pour former des spécialistes agréés de la criminalistique appliquée aux espèces sauvages et du personnel hautement qualifié.</li> <li>▪ Il faut améliorer la formation dans le domaine des inspections et des enquêtes relatives à des infractions et des crimes contre des espèces sauvages, de même que les études sur les infractions environnementales.</li> <li>▪ Il faut absolument aider les participants à mieux intégrer les preuves recueillies en vertu de lois pénales à leur travail.</li> <li>▪ Les participants se sont montrés intéressés à participer, et les institutions et organisateurs ont accordé leur appui continu.</li> </ul>
	Possibilités d'amélioration	<p>Les améliorations suivantes pourraient être apportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur le plan du corps professoral, on propose de faire appel à des employés qui possèdent la formation professionnelle adéquate et qui peuvent transmettre leurs connaissances et leur expérience relativement aux espèces sauvages.</li> <li>▪ Sur le plan pédagogique, on propose d'approfondir les sujets pour lesquels les participants ont obtenu de faibles notes.</li> </ul>
	Propositions	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Corps professoral : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est très important de faire appel à des instructeurs du Canada et des États-Unis; cela apporterait une perspective intéressante.</li> <li>- Il faut offrir des activités de formation, sous forme d'ateliers et des conférences, par exemple, dans les domaines où les résultats des participants étaient plus faibles.</li> </ul> </li> <li>▪ En ce qui a trait à la structure du cours, à la méthode et aux caractéristiques, certaines propositions ont été faites en lien avec les participants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il serait intéressant d'organiser des échanges.</li> <li>- On pourrait établir un test d'évaluation qui servirait de critère d'admission au cours.</li> <li>- Il importe de fournir des mesures d'encouragement aux personnes qui terminent le cours.</li> <li>- Il faut définir une façon de faire un suivi auprès des participants qui ont réussi la formation, pour qu'ils puissent partager leurs expériences pédagogiques et professionnelles.</li> </ul> </li> <li>▪ Propositions d'ordre général : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il serait très important et très intéressant d'instituer une série de protocoles de mise sur pied de groupes de spécialistes du renseignement nationaux et</li> </ul> </li> </ul>

CATÉGORIE	INDICATEUR	RÉSULTATS
		trilatéraux, et de partager des renseignements sur le trafic d'espèces sauvages.
Institutionnel	Défis	<p>Les défis institutionnels sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir le cours de manière plus proactive auprès des inspecteurs du Profepa.</li> <li>▪ Agréer tous les inspecteurs des espèces sauvages dans un délai de deux ans.</li> <li>▪ Améliorer la qualité du service fourni par les inspecteurs fédéraux du Profepa.</li> <li>▪ Promouvoir la mise sur pied de sites de formation régionaux où on utiliserait un modèle de formation adapté.</li> <li>▪ Utiliser les vidéoconférences comme outil de formation.</li> </ul>
	Possibilités de formation	<p>On pourrait offrir une formation dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infractions contre les espèces sauvages</li> <li>▪ Trafic d'espèces sauvages</li> <li>▪ Preuves et pièces à conviction relatives à des actes criminels</li> <li>▪ Enquêtes sur les infractions de nature environnementale</li> <li>▪ Techniques judiciaires</li> <li>▪ Criminalistique environnementale appliquée aux espèces sauvages</li> <li>▪ Utilisation des SIG dans le cadre d'enquêtes sur des infractions contre les espèces sauvages</li> <li>▪ Travail du personnel administratif et des experts de la criminalistique, la preuve et l'agrément dans le domaine des espèces sauvages</li> </ul>

## i. POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATIONS

Nous avons utilisé les résultats de l'évaluation finale du cours et les observations des participants pour dresser la liste des améliorations qui pourraient être apportées dans quatre catégories de base du cours en ligne.

Pour chaque catégorie, une série d'indicateurs est incluse relativement aux améliorations qui pourraient être apportées.

<b>CATÉGORIE « PÉDAGOGIQUE »</b> Dans cette catégorie, nous avons évalué la structure du cours et la méthode utilisée.	<b>Descripteur</b>
1. Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Description claire des objectifs du module.</li><li>▪ Description claire des objectifs d'apprentissage.</li></ul>
2. Contenu	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Définition des sujets qui seront étudiés, conformément aux objectifs du module.</li></ul>
3. Activités	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Conception des activités, compte tenu du sujet et du contenu.</li><li>▪ Conception des activités interactives facilitées par les TIC.</li></ul>
4. Documents	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Sélection de documents appropriés, en fonction du sujet et de la méthode d'enseignement.</li></ul>
5. Évaluations	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Conception des évaluations, compte tenu des thèmes de chaque module.</li></ul>
6. Langage	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Utilisation d'un langage clair et approprié dans le contenu, les documents, les activités, etc., compte tenu du profil des gens à qui le cours s'adresse.</li></ul>

<b>CATÉGORIE « TECHNIQUE »</b> Dans cette catégorie, nous avons évalué le matériel d'appoint.	<b>Descripteur</b>
1. Qualité des documents	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Structure adéquate du contenu des présentations PowerPoint.</li><li>▪ Présentation appropriée du matériel, compte tenu du thème.</li></ul>
2. Matériel d'appoint	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Lien approprié entre les images, les schémas, les tableaux, etc., et le contenu.</li><li>▪ Qualité du matériel audio.</li><li>▪ Qualité des images et des documents à lire sur support électronique.</li><li>▪ Liens Internet vers des sources d'information et un soutien aux participants.</li></ul>

<b>CATÉGORIE « GESTION »</b> Nous avons évalué le déroulement du cours.	<b>Descripteur</b>
1. Outils de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation d'outils visant à améliorer la communication entre les participants au cours en ligne et les responsables.</li> <li>▪ Utilisation efficace d'outils de communication en différé.</li> <li>▪ Intégration d'outils de communication en différé.</li> </ul>
2. Système	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenance des programmes de classe virtuelle pour s'assurer de son bon fonctionnement (téléchargement de documents, communication avec l'instructeur, réalisation des activités d'apprentissage, accès aux services associés à la classe virtuelle, etc.).</li> </ul>

<b>CATÉGORIE « CONVIVIABILITÉ »</b> Nous avons évalué la conception et la fonctionnalité du site sur lequel le cours est offert.	<b>Descripteur</b>
1. Classe virtuelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Navigation rapide dans la classe virtuelle.</li> <li>▪ Présentation claire et appropriée.</li> <li>▪ Description claire des activités.</li> </ul>

## V. RECOMMANDATIONS POUR LES PROCHAINES SÉANCES

Les recommandations relatives à chacune des catégories visées par l'évaluation sont énoncées ci-après, en prévision des prochaines séances du cours de criminalistique dans le domaine de l'environnement et des espèces sauvages.

Pour chaque catégorie, nous faisons état des facteurs d'intérêt qui ont servi à formuler les recommandations.

<b>CATÉGORIE « PÉDAGOGIQUE »</b>	<b>Facteurs d'intérêt</b>	<b>Recommandations</b>
1. Objectifs 2. Contenu 3. Activités 4. Documents 5. Évaluations 6. Langage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>7,95</b>, moyenne de l'évaluation finale.</li> <li>▪ Observations faites à la suite de l'évaluation générale des modules.</li> <li>▪ Observations faites à la suite de l'évaluation du rendement du formateur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reformuler les objectifs d'apprentissage.</li> <li>▪ Reformuler les activités d'apprentissage.</li> <li>▪ Intégrer des activités dynamiques qui peuvent être exécutées à l'aide d'outils technologiques accessibles sur Internet.</li> <li>▪ Utiliser le matériel disponible sur Internet.</li> <li>▪ Recommander des documents à lire (listes de publications, journaux et périodiques, etc.)</li> <li>▪ Concevoir des évaluations qui peuvent être faites à l'aide d'outils technologiques accessibles sur Internet. Rédiger des directives à l'intention des formateurs sur la préparation de cours en ligne.</li> </ul>

<b>CATÉGORIE « TECHNIQUE »</b>	<b>Facteurs d'intérêt</b>	<b>Recommandations</b>
1. Qualité des documents 2. Matériel d'appoint	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observations faites par les participants dans l'évaluation générale des modules.</li> <li>▪ Observations récurrentes au sujet du rendement du formateur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer la qualité des documents préparés par les formateurs.</li> <li>▪ Préparer des présentations PowerPoint à partir de directives établies.</li> <li>▪ Utiliser des documents de meilleure qualité visuelle et audio (meilleure résolution).</li> </ul>

<b>CATÉGORIE « GESTION »</b>	<b>Facteurs d'intérêt</b>	<b>Recommandations</b>
1. Outils de communication 2. Système	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observations faites par les participants dans l'évaluation générale des modules.</li> <li>▪ Observations récurrentes au sujet du rendement du formateur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inclure des forums de discussion dans les modules d'apprentissage.</li> <li>▪ Inclure des activités de groupe, utiliser les outils accessibles sur Internet comme les wikis, les blogues et les listes de diffusion.</li> <li>▪ Établir des règles à l'intention des formateurs et des participants pour favoriser l'utilisation efficace des outils de communication en différé.</li> <li>▪ Évaluer régulièrement le « fonctionnement » de la classe virtuelle.</li> </ul>

<b>CATÉGORIE « CONVIVIALITÉ »</b>	<b>Facteur d'intérêt</b>	<b>Recommandations</b>
1. Classe virtuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observations faites par les participants dans l'évaluation générale des modules.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer la classe virtuelle, intégrer des éléments de conception et de programmation pour en améliorer le fonctionnement.</li> </ul>

## **VI. PROCHAINS COURS DE FORMATION : DÉFIS ET POSSIBILITÉS**

### **Défis**

L'exécution du cours et l'analyse effectuée pour la préparation du présent rapport ont fait ressortir les défis suivants pour les prochaines séances du cours et, peut-être, la préparation d'autres cours :

Adapter le contenu pédagogique à la méthode d'enseignement en ligne.

1. Veiller à la cohérence des objectifs d'apprentissage, du contenu, des activités d'apprentissage et des évaluations.
2. Offrir une formation aux spécialistes des espèces sauvages et aux responsables de la formation en ligne.
3. Intégrer davantage d'éléments de technologie.
4. Agréer un plus grand nombre d'inspecteurs du Profepa.
5. Créer une formation de grande qualité qui permettra aux inspecteurs d'améliorer leur travail.

## Possibilités

À partir du tableau des moyennes obtenues à l'examen final (Tableau 4), nous avons relevé des possibilités dans les domaines suivants :

- Améliorer la criminalistique environnementale appliquée aux espèces sauvages.
- Appliquer davantage les techniques de criminalistique sur le terrain.
- Améliorer l'utilisation de SIG dans le cadre d'enquêtes sur des infractions contre les espèces sauvages.
- Recourir davantage aux techniques judiciaires lors d'enquêtes sur des infractions contre les espèces sauvages. Rehausser le niveau du travail d'expert, améliorer la collecte et le traitement des éléments de preuve et l'admission des éléments de preuve administrative et pénale relativement aux espèces sauvages.

On pourrait également former les professionnels qui formeront des experts en criminalistique dans le domaine de l'environnement et des espèces sauvages, par exemple, les personnes qui réussissent le cours multimodules.VII.

## VII. CONCLUSIONS

- À partir de l'expérience acquise et des résultats obtenus à ce premier cours, nous tirons les conclusions suivantes :
- Il est très important d'assurer la continuité du programme institutionnel de renforcement des capacités d'application
- de la législation visant les espèces sauvages. Ce cours contribue à améliorer les capacités des inspecteurs du Profepa, qui s'occupent des espèces sauvages au Mexique.
- Il faut apparemment chercher à continuellement améliorer le programme de formation institutionnelle et à l'appliquer dans d'autres secteurs.
- À l'avenir, on pourrait utiliser ce type de cours dans divers secteurs d'activité du Profepa, par exemple, la gestion des déchets et l'analyse des impacts environnementaux.
- Les résultats obtenus à l'issue de ce premier cours sont satisfaisants – taux de réussite de 88 % –, mais on peut faire mieux. [Dans leurs évaluations, les participants ont parlé de plusieurs éléments à améliorer.] il faut également viser un plus haut pourcentage de réussite à l'avenir et faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes deviennent agréées en tant qu'experts de la criminalistique environnementale et des espèces sauvages.
- S'assurer que le cours est reconnu dans le cadre du processus d'agrément des inspecteurs, et améliorer le programme institutionnel en offrant des cours sur des thèmes précis comme la CITES, la gestion et le confinement des animaux sauvages, les méthodes d'enquête et de collecte de renseignements, l'identification des espèces, l'utilisation de systèmes d'information et les capacités judiciaires.
- Publier un *Manual de Elaboración de Dictámenes Periciales en Materia de Vida Silvestre* (Manuel sur la rédaction de rapports d'experts des espèces sauvages) pour faciliter l'harmonisation des procédures et protocoles au niveau national.
- Ajouter des domaines de formation aux programmes de formation offerts conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique.
- Dans le cadre des programmes de formation, créer des forums pour favoriser le partage des connaissances et des expériences dans les domaines de l'inspection, de la surveillance et des enquêtes sur le trafic d'espèces sauvages.
- Définir les nouvelles priorités de coopération nord-américaine dans le domaine de la protection des espèces sauvages.

## VIII. ANNEXES

### ANNEXE 1. INVITATION À PARTICIPER



**PROCURADURÍA FEDERAL DE PROTECCIÓN AL AMBIENTE**  
**(BUREAU DU PROCUREUR FÉDÉRAL CHARGÉ DE LA PROTECTION DE**  
**L'ENVIRONNEMENT)**



**SUBPROCURADURÍA DE RECURSOS NATURALES**  
**(BUREAU DES RESSOURCES NATURELLES)**

*DIRECCIÓN GENERAL DE INSPECCIÓN Y VIGILANCIA DE VIDA SILVESTRE, RECURSOS*  
*MARINOS Y ECOSISTEMAS COSTEROS*  
**(DIRECTION GÉNÉRALE DES ESPÈCES SAUVAGES, DES RESSOURCES MARINES ET DES**  
**ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS)**

## INVITATION À PARTICIPER

Tous les inspecteurs des ressources naturelles du Bureau du Procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement sont invités à s'inscrire au cours de formation et de certification technique offert par les services professionnels.

### EXPERTS EN CRIMINALISTIQUE APPLIQUÉE À L'ENVIRONNEMENT ET AUX ESPÈCES SAUVAGES

Le Bureau du Procureur fédéral a pour mandat de veiller à l'application efficace, transparente et équitable de la justice environnementale. Pour favoriser la réalisation de ce mandat, il faut renforcer les capacités des professionnels, ce qui facilitera la lutte contre l'impunité et le crime organisé, et accroîtra la confiance des citoyens dans le système de justice. La Direction générale des espèces sauvages, des ressources marines et des écosystèmes côtiers, sous la supervision du Bureau des ressources naturelles, lancera donc un programme de formation visant à améliorer l'application de la législation environnementale, ce qui facilitera l'application de la justice relativement aux espèces sauvages. On veut former 99 experts dans le cadre de ce programme triennal.

De plus, le Programme nord-américain de coopération en matière d'application des lois de l'environnement qui, par l'intermédiaire du Groupe nord-américain d'application des lois sur les espèces sauvages (GNALES), reconnaît que l'application des lois relatives aux espèces sauvages est un élément essentiel de la conservation, de la protection, de l'exploitation durable et la multiplication des espèces de flore et de faune sauvages. Par ailleurs, en vertu de ce programme, l'application des lois est la responsabilité des inspecteurs gouvernementaux et des fonctionnaires responsables de la surveillance et de l'observation, et ceux-ci doivent recevoir une formation adéquate et continue sur la prévention, l'identification et la lutte contre les activités illégales relativement aux espèces sauvages.



Dans pareil contexte, le programme sera exécuté avec la collaboration de la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord, d'Environnement Canada, de l'*United States Fish and Wildlife Service* (Service des pêches et de la faune des États-Unis) et de l'*Instituto Nacional de Ciencias Penales* (Institut national des sciences pénales). Cette année, le Profepa offrira le premier cours de formation et de certification de 33 inspecteurs comme experts de la criminalistique environnementale et des espèces sauvages. Les participants devront suivre huit modules de formation théorique/pratique offerts selon une méthode d'apprentissage hybride, c'est-à-dire séances virtuelles et cours en classe.

### 1. OBJECTIF GLOBAL

Former des experts en criminalistique des espèces sauvages, agréés dans le domaine de l'inspection et des enquêtes sur les infractions et les crimes contre les espèces sauvages.

### 2. OBJECTIFS PARTICULIERS

- Offrir une formation sur l'utilisation de matériel d'appoint pour l'identification des espèces sauvages régies par le Semarnat.
- Offrir une formation sur l'examen, l'analyse et la validation des preuves documentaires relativement à l'exploitation et à la gestion des espèces sauvages, et à la conformité aux lois de l'environnement.
- Améliorer l'efficacité des inspections grâce à de plus grandes connaissances et à l'utilisation de techniques d'analyse judiciaire.
- Offrir une formation sur l'utilisation de systèmes d'information géographique (SIG) pour l'établissement de cartes sur la criminalité, de rapports cartographiques et de représentation spatiale d'une scène de crime.
- Offrir une formation sur la collecte, l'analyse et l'évaluation de preuves d'infractions et de crimes contre les espèces sauvages.
- Offrir une formation sur la structure et les différentes sections d'un rapport d'expert, pour faciliter la rédaction d'un tel rapport.
- Offrir une formation sur la mise en pratique des connaissances théoriques et l'utilisation d'outils techniques sur le terrain lors d'activités d'inspection et de surveillance des espèces sauvages.

### 3. MODULES

1. Criminalistique appliquée aux espèces sauvages

2. Techniques et méthodes d'identification d'espèces de flore et de faune sauvages

3. Gestion des espèces sauvages

4. Techniques judiciaires d'enquête sur des délits contre les espèces sauvages

5. Utilisation de systèmes d'information géographique lors d'enquêtes sur des délits contre les espèces sauvages

6. Travail d'expert, preuve et admission de la preuve administrative et pénale relativement aux espèces sauvages

7. Préparation de rapports d'experts sur la criminalistique appliquée aux espèces sauvages

8. Enquêtes sur le terrain à la suite de délits contre les espèces sauvages

### 4. PROFIL EXIGÉ

#### Études

Diplôme universitaire en sciences, notamment en biologie, en écologie, en agronomie, en médecine vétérinaire avec spécialisation en zootechnique, en ressources naturelles et en génie forestier.

## Connaissances techniques

- i. Cadre normatif qui régit les activités de conservation et de protection des espèces sauvages.
- ii. Rapports techniques et rapports d'experts sur les espèces sauvages et/ou la foresterie.
- iii. Lois relatives aux espèces sauvages.
- iv. Connaissance des techniques d'identification des espèces sauvages.
- v. Expérience dans les domaines de l'inspection et de la surveillance des espèces sauvages.
- vi. Connaissance de l'utilisation de programmes informatiques (Word, Excel, Internet).
- vii. Utilisation de base des récepteurs GPS.

## Expérience de travail

- Au moins trois ans d'expérience dans un poste relatif à l'inspection et à la surveillance des ressources naturelles.
- Compétence et expérience dans le domaine de la coordination des activités d'inspection et de surveillance.
- Expérience en rédaction de rapports d'expert sur les espèces sauvages.

## Exigences

- a) Les candidats doivent faire parvenir une lettre d'engagement de leur bureau régional, dans laquelle ce dernier s'engage à offrir la formation et à fournir les ressources dont l'inspecteur a besoin pour mener à bien tous les modules. Cette lettre doit être approuvée par le directeur régional des ressources naturelles.
- b) Les candidats doivent fournir une lettre qui explique pourquoi ils souhaitent suivre le cours et dans laquelle ils s'engagent à terminer toutes les activités et à faire les examens prévus.
- c) Les candidats doivent remplir 100 % des évaluations et terminer les huit modules.
- d) Les candidats doivent avoir accès à un ordinateur, des logiciels et une connexion Internet; ils doivent bien connaître le fonctionnement d'outils technologiques comme MS Office (Word, Excel, PowerPoint), des navigateurs Internet (Explorer ou Netscape) et du courriel.
- e) Les candidats doivent envoyer une demande d'inscription et le formulaire d'inscription du participant.

**DURÉE :** 120 heures (7 modules virtuels et 1 module pratique)

**DATE :** Les demandes et les inscriptions seront acceptées du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2008. Les cours commencent en septembre 2008.

**INSCRIPTION :** maximum de 33 inspecteurs.

### PRÉSENTATEURS :

*Instituto Nacional de Ciencias Penales* (Institut national de criminalistique)

*Dirección General de Vida Silvestre* (Semarnat, Direction générale des espèces sauvages)  
Environnement Canada

*United States Fish and Wildlife Service* (Service des pêches et de la faune des États-Unis)

*Unidad Especializada en Investigación de Delitos contra el Ambiente y Previstos en Leyes Especiales* (PGR, Unité spécialisée dans les enquêtes sur les délits environnementaux définis dans les lois afférentes)

LES DEMANDES D'INSCRIPTION, ACCOMPAGNÉES DES DOCUMENTS VOULUS, DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES À L'ADRESSE DE COURRIEL SUIVANTE :

[jgonzalez@profepa.gob.mx](mailto:jgonzalez@profepa.gob.mx)

**1<sup>ER</sup> AVRIL 2008**

***SUBPROCURADURÍA DE RECURSOS NATURALES (BUREAU DES RESSOURCES NATURELLES)***

**COORDINATION :**

***DIRECCIÓN GENERAL DE INSPECCIÓN DE VIDA SILVESTRE, RECURSOS MARINOS Y ECOSISTEMAS COSTEROS (DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSPECTION DES ESPÈCES SAUVAGES, DES RESSOURCES MARINES ET DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS)***

**ALEJANDRO ANGULO CARRERA**

Directeur général

**JOEL GONZÁLEZ MORENO**

Directeur de l'inspection des espèces sauvages

## ANNEXE 2. QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

COURS DES EXPERTS EN ENVIRONNEMENT

### COURS DE CRIMINALISTIQUE APPLIQUÉE À L'ENVIRONNEMENT ET AUX ESPÈCES SAUVAGES QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

#### PROCÉDURES D'ÉVALUATION

Le questionnaire suivant a été remis aux participants pour évaluer le **Cours sur la criminalistique appliquée à l'environnement et aux espèces sauvages**, et en faciliter l'amélioration. Le questionnaire comportait deux volets :

- A) Évaluation générale des modules;
- B) Évaluation du rendement du formateur.

Les répondants devaient cocher ou marquer d'un « X » une seule case par élément.

#### A) ÉVALUATION GÉNÉRALE DU MODULE

<i>De manière générale, le Module 1 :</i>	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. M'a permis de mieux comprendre et d'analyser les techniques et méthodes d'identification d'espèces de flore et de faune sauvages.					
2. M'a fourni suffisamment d'outils pour me permettre de travailler dans ce domaine.					
3. M'a aidé à exprimer mes préoccupations et à communiquer mes idées.					
4. A éveillé chez moi un intérêt pour la criminalistique appliquée aux espèces sauvages.					
5. A répondu à mes attentes sur le plan du contenu et du temps alloué à la matière.					
6. Autres observations :					

#### B) ÉVALUATION DU RENDEMENT DU FORMATEUR

<i>Alejandro Angulo Carrera</i>	Beaucoup	Quelque peu	Un peu	Pas du tout	Pas d'opinion
1. Possède des connaissances sur le sujet.					
2. A répondu à mes questions et/ou dissipé mes doutes.					
3. M'a permis de comprendre les thèmes traités dans le module.					
4. Je suivrais un autre cours avec cette personne.					
5. Autres observations :					

REMARQUE : Le questionnaire doit être distribué à la fin de chaque module et, une fois rempli, devra être remis au coordonnateur du cours. Toutes les réponses sont confidentielles (les répondants ne sont pas tenus d'inscrire leur nom). Les réponses seront communiquées aux formateurs une fois le cours TERMINÉ. Les participants sont donc invités à exprimer leur opinion et à faire d'autres observations, au besoin.

## ANNEXE 3. RÉSULTATS DES ENTREVUES

### Javier Enrique Sosa Escalante (Profepa)

1. *Quelles sont vos impressions générales du cours?*

Je crois qu'il est essentiel d'offrir une formation aux experts en criminalistique de l'environnement, pour qu'ils soient agréés précisément dans le domaine des inspections et des enquêtes sur des infractions et des délits environnementaux, car on a besoin de personnel hautement qualifié pour améliorer les enquêtes sur les délits environnementaux et faire admettre les preuves recueillies relativement à des actes criminels. J'estime donc qu'il est extrêmement important de continuer d'offrir ce cours.

2. *Quels éléments du cours pourraient être peaufinés?*

Les aspects pédagogiques, surtout pour ce qui est de la participation de formateurs des États-Unis et du Canada, qui pourraient transmettre leurs connaissances de la lutte contre le trafic illicite d'espèces sauvages.

3. *Selon vous, comment pourrait-on améliorer le cours?*

- Il faudrait évaluer l'admissibilité des candidats au cours.
- Inclure des formateurs des États-Unis et du Canada.
- Prévoir la possibilité d'échanges sur le terrain.
- Offrir des mesures d'encouragement aux cinq ou dix meilleurs étudiants, comme la possibilité de se rendre au Canada ou aux États-Unis pour partager diverses expériences.
- Trouver des façons de motiver les participants et des mesures de suivi une fois le cours terminé.
- Définir ou utiliser un modèle pour reproduire les expériences grâce à la participation d'inspecteurs agréés.

4. *Compte tenu de vos impressions du cours et de votre expérience, quels sont les défis pour les institutions participantes en ce qui a trait à la formation?*

Faire la promotion du cours auprès de chacun des inspecteurs et les convaincre d'obtenir l'agrément dans un délai de deux ans, de manière à relever la qualité du service fourni par les inspecteurs fédéraux du Profepa.

5. *Quelles sont les possibilités dans le domaine de la formation?*

Il faudrait définir des procédures et des protocoles de mise sur pied de groupes nationaux et trinationalaux chargés de la collecte de renseignements sur le trafic d'espèces sauvages, l'objectif étant de réduire cette activité.

## **Gabriela A. Rosales (Inacipe)**

### *1. Quelles sont vos impressions générales du cours?*

Les participants et les organisateurs ont manifestement trouvé le cours intéressant. Les institutions responsables ont fourni un soutien continu.

### *2. Quels éléments du cours pourraient être peaufinés?*

- Criminalistique de l'environnement appliquée aux espèces sauvages
- Techniques judiciaires utilisées dans le cadre d'enquêtes sur des infractions et des délits environnementaux
- Utilisation de systèmes d'information géographiques dans le cadre d'enquêtes sur des infractions et des délits environnementaux
- Travail d'expert, preuve et admission de la preuve administrative et criminelle relativement aux espèces sauvages.

### *3. Selon vous, comment pourrait-on améliorer le cours?*

On pourrait offrir une formation spécialisée dans les domaines ciblés, organiser des ateliers et des conférences pour approfondir les connaissances et déterminer les erreurs qui ont été commises.

### *4. Compte tenu de vos impressions du cours et de votre expérience, quels sont les défis pour les institutions participantes en ce qui a trait à la formation?*

Le plus grand défi serait de réunir des experts en un même lieu pour des séances de formation. On faciliterait ainsi la rétroaction. Les vidéoconférences sont un outil indispensable, mais la formation en classe, où les formateurs et les étudiants sont dans un même lieu physique est essentielle.

### *5. Quelles sont les possibilités dans le domaine de la formation?*

Il serait très utile de créer des sites de formation au niveau régional. Cela permettrait de définir un modèle de formation adapté, qui prendrait la forme de séances d'une journée ou d'ateliers. Il pourrait être utile de définir un programme de formation. À défaut d'un programme efficace portant sur des thèmes appropriés et dont la logistique est convenable, la formation pourrait ne pas être aussi efficace que prévu.